



Exerce sans bail et sans me payer depuis 5 mois

Par **Christian**, le **14/05/2012** à **15:52**

Bonjour,

Ceci concerne la "location d'une boutique", enfin, je le croyais ...

Historique :

J'ai prêté un double de clefs avant signature du bail, la candidate locataire en a profité pour remplir la boutique et s'abonner aux énergies (eau, gaz et électricité).

Qlqs jours plus tard, elle n'acceptait plus les conditions du bail (loyer et caution).

J'ai donc refusé de signer le bail

Je lui ai signifié par LRAR, mettre fin aux discussions et lui demande de partir le plus rapidement.

Elle ne veut plus partir et continue de remplir la boutique et me dit qu'elle est ma locataire!!!

J'ai changé la serrure qlqs jours plus tard.

Question 1 : Peut-elle faire intervenir un huissier pour faire constater le changement de serrure et faire changer la serrure après.

Question 2 : que dois-je faire ?

Merci à tous